

Communiqué intersyndical - CFDT, CGT, FO, SUD

**PSE de AIDES :
Suppression de 65 postes sur 460.**

Grâce à la direction, la fermeture de AIDES est plus proche que la fin de l'épidémie

A la veille de Noël, le 12 décembre 2013 la direction de l'association AIDES a annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi, visant à supprimer 65 postes sur 460. Contrairement à ce qu'elle a annoncé hier, cette situation est moins le résultat d'une baisse des financements publics que les conséquences d'une gestion calamiteuse des fonds de l'association.

Dire que l'annonce du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a laissé pantois et désespéré la plupart des salariés est un euphémisme. Annoncée la veille de Noël, sa brutalité nous a stupéfait. L'effet psychologique a été d'autant plus désastreux que les salariés ont été durement mis sous pression des mois durant : soumis à une réorganisation permanente de leur poste et activité, fortement invités ces derniers mois à s'investir aux côtés des équipes de terrain dans les actions de dépistage, les salariés militants affectés aux fonctions support ne pensaient pas être ainsi remerciés de leurs efforts à la veille de Noël !

Le PSE nous a ensuite révoltés : un tiers des fonctions supports est supprimé, la moitié des effectifs du siège se retrouve plongée dans l'incertitude.

Enfin, l'argumentaire de la direction, paru hier, nous a scandalisé : non, l'Etat n'est pas le premier coupable ! Si les financements publics se transforment, les ressources de l'association sont en constante augmentation : de 36,8 M en 2009 à 40,6M € en 2012. En réalité, cette situation est imputable à la folie des grandeurs et au dilettantisme d'une direction fermée qui s'est enfoncée dans une spirale de dépenses sans fin : réorganisations multiples entraînant une envolée des charges, embauches sans garantie de financement, mise en œuvre de missions de services publics sur fonds propres, gestion financière déficiente... Une seule évidence en revanche : au moment de l'exercice comptable, les dindons de la farce de cette stratégie kamikaze ont été très vite désignés : les salariés !

Encore plus grave, le déficit a été en partie « organisé » par un montage financier hasardeux : son montant correspondant à la dotation attribuée à une autre association Coalition PLUS... dirigée tenez-vous bien - par le directeur général de AIDES.

Naturellement, ces graves manquements, conséquences d'une gestion opaque, sans réel pilotage et pour le moins incompétente, sont amplement détaillés dans les rapports Secafi commandé par le CCE et Mazars commandé par la direction de AIDES.

Le problème est aujourd'hui entier. Les fonction supports étant vidées par le PSE, qui a pour but d'affaiblir les instances du personnel, l'avenir de AIDES repose entièrement entre les mains d'une direction autant usée, fatiguée que profondément discréditée. Son autoritarisme, son absence total de vision stratégique nous ont conduit dans le mur. Les conflits d'intérêt qui l'enserrent ne sont plus tolérables. La confiance avec les salariés est aujourd'hui rompue.

C'est pourquoi, nous sommes aujourd'hui pleinement mobilisés. Nous ne nous résignons pas à abandonner notre outil de militance à un carré d'oligarques qui s'accrochent désespérément à leurs pouvoirs et avantages de toutes sortes. Nous n'acceptons plus que des fonds publics et privés colossaux, destinés à financer des missions d'intérêt général, continuent à être gérés avec un tel manque de discernement.

Il en va de la survie de la plus grande association de lutte contre le sida en Europe. Il en va également de la pérennité des idéaux qui la fondent : combat contre l'épidémie, principes communautaires et défense des droits des populations vulnérables.

Aussi :

- **Le départ de la direction actuelle nous semble aujourd'hui le préalable à toute négociation.**
- **Nous demandons l'annulation et la cessation, par le CA et la direction, des montages financiers réalisés au profit de Coalition PLUS.**
- **Nous demandons la saisine de l'IGASS pour enquêter sur la gestion des fonds, notamment publics de l'association.**
- **Nous demandons à être reçus au plus vite par Mme Marisol Touraine, Ministre de la Santé.**

Contact presse :

Pour CFDT Santé Sociaux : Thierry Trilles 06 64 69 69 97

Pour CGT : Mael Guillamet - 06 63 57 77 63

Pour FO-Snepat : Romuald Chaussivert - 06 85 66 99 48

Pour Sud Santé Sociaux : Renaud Delacroix - 06 10 70 27 21

Explications !

Les difficultés financières de l'association sont moins imputables à la baisse des financements publics qu'à un pilotage calamiteux de la direction et de la présidence de AIDES.

- Financement du dépistage rapide, c'est-à-dire d'une activité relevant du service public de santé, en partie sur les fonds propres de l'association. Cette gestion se révèle de plus entièrement fondée sur des spéculations, c'est-à-dire d'improbables financements supplémentaires attendus de l'Etat. Comme le souligne le cabinet d'experts indépendants Secafi, cette politique n'a pas d'autre but que de mettre l'Etat devant le fait accompli en

essayant d'attirer davantage de financements publics, une stratégie vouée à l'échec dans un contexte d'austérité budgétaire. Ce choix d'orientation de dépenses, fondé sur des spéculations et des promesses, est contraire à tous les principes de bonne gestion.

- En plus des actions de dépistage, le conseil d'administration et la direction ont obstinément multiplié les projets financés à perte, au mépris de toute évaluation rationnelle de la situation (contexte de baisse de financements publics) et en ignorant les nombreux avertissements que le comité central d'entreprise lui a adressés. Ces manquements graves ont été pointés par le rapport Secafi, pour qui « *la situation de déficits interroge lourdement sur la gestion de l'association* ». Et ce d'autant plus que les produits (subventions et dons) ont augmenté de 2009 à 2012 (de 36,8 M à 40,6 M € soit 3,8M€ de hausse sur la période).
- On note en conséquence une envolée des dépenses dues aux choix délibérés de la direction. Comparons entre 2011 et 2012 : + 300 K€ d'achats de matériel de dépistage, +552 K€ de frais de déplacement (développement dans les Caraïbes), +200 K€ de subvention à la Coalition PLUS, +1740 K€ de frais de personnel supplémentaires (+44 postes essentiellement pour le dépistage Trod, c'est-à-dire le dépistage rapide du VIH).
- Les réorganisations internes, mises en œuvre successivement ces dernières années, ont aussi entraîné une explosion incontrôlée des dépenses en tout genre (frais de déplacement, de téléphone ...).
- Pour couronner le tout, la politique salariale se révèle particulièrement inhumaine en faisant « payer » lourdement aux salariés les conséquences de ces projets financés à perte et des réorganisations qu'elle a engagées. Et en y allant crescendo : suppression de la prime annuelle (- 6% des revenus annuels), suppression de l'indexation automatique des fourchettes de salaires par catégorie suivant l'augmentation du SMIC, gel des augmentations collectives ... pour finir par un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).
- En entendant supprimer le tiers des effectifs des fonctions support, le PSE actuellement prévu par la direction obère durablement les chances de développement et à long terme la survie de l'association. En effet, selon ce PSE, c'est la moitié des postes du siège, mobilisés sur des fonctions de pilotage, qui est supprimée ! Y-a-t'il un pilote dans l'avion ? Les craintes formulées dans le rapport Secafi se vérifient pleinement au regard du contenu de ce PSE qui taille massivement et indistinctement dans les effectifs : « *réduire l'effectif support sans réflexion sur les besoins et l'organisation des fonctions support serait une erreur* ».

La situation actuelle est la conséquence d'une succession d'erreurs de pilotage qui font peser un discrédit immense sur la direction et la présidence, grevant tant leur capacité à surmonter la crise actuelle qu'à assurer la survie de l'association dans le futur... A un niveau général, de nombreux manquements et défaillance de la direction ont été pointés dans les rapports des cabinets Mazars et Secafi. Le rapport Mazars dénonce par exemple des « *modes de managements peu contrôlants* » qui reposent sur une évaluation davantage « *fondée sur la confiance que le pilotage de l'activité* ». Le rapport Secafi tire les mêmes conclusions : « *l'association est fortement déconcentrée ce qui implique un pilotage d'ensemble assez marqué. Or il*

nous est apparu, au travers de diverses manifestations, que ce n'est pas le cas ».

Un déficit en partie « organisé » donc artificiel, conséquence logique d'une gestion discrétionnaire des fonds publics et privés.

- Le transfert d'une partie des fonds de AIDES, 2 millions d'euros prévus en 2014, montant équivalent au déficit de l'exercice 2013, à Coalition PLUS, une organisation opaque, qui au contraire de AIDES n'est pas pourvue d'organe de représentation du personnel, et donc de contrôle réel sur les comptes. Le déficit de AIDES est donc en grande partie artificiel. Ce transfert de fonds qui était déjà de 1,5 M d'euros en 2011, met en lumière le conflit d'intérêt de Vincent Pelletier, directeur Général de AIDES et également... directeur de Coalition PLUS, double-fonction qui lui permet de cumuler les indemnités.

Question : les salariés de AIDES doivent-ils payer pour un mouvement de fonds « artificiel » réalisé au sein d'une « maison commune » ? Plutôt que de tenter de reclasser les salariés licenciés à Coalition PLUS, comme l'envisage la direction dans le PSE, n'est-il pas plus logique de rapatrier les fonds engagés à l'association AIDES ? Cette opération financière est révélatrice d'une gestion des fonds qui se manifeste par un certain nombre d'« écarts », comme le souligne poliment le rapport du Comité de la Charte, chargé d'évaluer la bonne utilisation des fonds, et auquel AIDES a tardivement adhéré : « *Des écarts significatifs apparaissent à ce stade entre ce qui a pu être relevé et ce que préconise la charte du comité, les points les plus saillants sont les suivants :*

- *un niveau de fonds propres encore insuffisants,*
 - *une absence de dispositif de contrôle interne,*
 - *l'absence de structure d'audit interne,*
 - *une précision insuffisante des règles régissant les mandats des élus,*
 - *l'absence de procédure sur les conflits d'intérêts.*
- La politique salariale de la direction, reposant sur une gestion discrétionnaire des salaires, primes et promotions est du même tonneau ! Contestée depuis longtemps par les représentants du personnel, elle masque mal une logique de prédation des fonds à son bénéfice. Dans son avis rendu les 5 et 6 juin 2013, le CCE souligne ainsi qu'en 5 ans : « *le revenu annuel en équivalent temps plein des 10 salariés les mieux payés de AIDES a augmenté de 37 %, celui du Directeur général de 45 %, celui des Directeurs généraux délégués de 39 % et celui des directeurs (catégorie 1) de 43 %... Le directeur général, amené à prendre en charge en 2011 la direction de la Coalition PLUS pour 25 % de son temps de travail, a pu conserver presque l'intégralité de ses revenus AIDES : la diminution du temps de travail consacré à AIDES a été compensée par une importante augmentation de son salaire ».*

Malaise général au sein de AIDES

Une politique salariale brutale, contraire aux valeurs de l'association, qui suscite la réprobation massive des salariés

- Une direction, peu respectueuse des instances de représentation du personnel, qui préfère « passer en force » plutôt que de les consulter. Dans la même logique, la direction prend pour habitude de ne pas communiquer un certain nombre de documents au CCE, nécessaires à l'exercice de sa mission. Si elle le fait, c'est souvent trop tard. La brutalité de la direction est attestée par le rapport Secafi, cette dernière souhaitant « *réduire les fonctions support sans que la consultation du CCE porte sur ce sujet* ».
- Une direction qui n'hésite pas à recourir aux « pressions » à l'endroit de certains salariés qu'elle souhaite voir partir.
- Un PSE anti-social qui vise des salariés âgés et séropositifs, risquant de se retrouver en situation difficile sur le marché du travail, ce qui est contraire aux valeurs et objectifs fondateurs de l'association.

Au final, la politique salariale est désavouée par la moitié de l'effectif salarié de l'association, qui n'a pas hésité à signer une pétition contre la direction malgré le contexte économique national défavorable. Par cette pétition, les salariés prouvent qu'ils tiennent à leur association et expriment clairement leur opinion quant à la manière de la gérer. Ils rappellent qu'ils n'acceptent pas le climat malsain et stigmatisant dû aux écrits à l'encontre de certains services, le climat d'insécurité engendré par les démarches visant au départ de certains salariés. Les salariés ne comprennent pas que l'effort principal des mesures d'économies porte sur les emplois et salaires sans que soit réinterrogée la stratégie financière qui a mené à la situation économique actuelle de l'association. Ils et elles souhaitent que l'association applique une politique salariale en phase avec les valeurs et principes de AIDES et qu'une interpellation soit faite pour mettre l'État face à ses responsabilités sur la question des financements.

Tous les salariés de AIDES sont profondément attachés à leur association. S'ils sont venus y militer ce n'est pas par hasard mais parce qu'ils sont eux-mêmes séropositifs, parce qu'ils connaissent son histoire, vivent ses combats. NOUS sommes AIDES. C'est pourquoi, nous sommes d'autant plus scandalisés par l'écart désormais abyssal entre une gestion inhumaine et brutale, sous bien des aspects pire qu'une société du CAC 40, et les valeurs qui fondent l'association.

Une organisation qui jette ses militants comme des kleenex a-t-elle encore quelque chose à voir avec celle, foucaldienne, qui promouvait activement le « malade réformateur social » il y a 30 ans de cela ? Comment ne pas se sentir floué dans son engagement face aux scènes désormais courantes de salariés en détresse, tétanisés par la peur et l'incompréhension ?

Une association de lutte contre le VIH qui envisage de virer sans ménagement des personnes âgées et séropositives n'a-t-elle pas perdu son âme ? La question est grave, elle chahute nos nuits. Comment se reconnaître dans AIDES - sa politique salariale, sa gestion des fonds, son traitement humain - aujourd'hui ?

Les salariés sont animés d'une conviction profonde : la lutte contre le sida ne peut se concevoir sans une politique éthique, juste et respectueuse des personnes au quotidien. Pour paraphraser Daniel Defert, dans sa lettre écrite à l'occasion de la création de AIDES en 1984, « *face une crise morale qui est une crise d'identité, nous proposons un lieu de réflexion, de solidarité et de transformation, voulons-nous le (re)créer ?* »

ANNEXE

Pétition

Fait exceptionnel au sein de notre association, près de la moitié des salariés ont signé, dans les jours précédents l'annonce du PSE, une pétition de défiance vis-à-vis des instances dirigeantes. Cette pétition a reçu un soutien massif dans l'ensemble du réseau AIDES : 214 signatures de salarié-e-s à ce jour, sans compter les volontaires qui ont tenu à soutenir cette initiative. Dans un contexte économique général difficile, avec un taux de chômage toujours élevé, s'engager dans une contestation via une pétition relève d'une attitude courageuse, qu'il faut saluer.

Nous, salarié-e-s et militant-e-s de AIDES, tenons à alerter les élus et responsables de l'association de la dégradation du climat social et des reculs qui menacent à la fois les droits collectifs et le bien être au travail des salariés de l'association :

1° En septembre, dans sa profession de foi, le Directeur général a présenté les Services Généraux comme étant « le point noir » de AIDES et a qualifié le Service Edition « d'abcès de fixation ». Nous n'acceptons pas de tels propos qui créent un climat malsain et stigmatisent de facto les salariés de certains services.

2° En annonçant par écrit la réduction du nombre des fonctions supports de 33% à 25% des effectifs, (soit une baisse d'environ 40 postes) la direction crée un climat d'insécurité qui pèse sur l'ensemble des salariés, non seulement au siège, mais aussi dans le réseau (TA et LM). Certains salariés sont approchés par la direction de manière informelle et déstabilisante pour qu'ils demandent une rupture conventionnelle. Nous demandons que cesse cette manière individualisée et non anticipée de gérer la situation qui se fait au détriment des salariés (départs par écœurement, mises au placard...).

3° La direction projette pour 2014 des mesures « d'adaptation de la masse salariale » : gel des augmentations collectives de salaire, suppression de la prime annuelle collective et de l'indexation des minima d'embauche sur l'augmentation du SMIC. Nous nous inscrivons contre ces mesures car si elles venaient à être mises en application, elles représenteraient de fait une perte immédiate de 6% de la rémunération annuelle des salariés, alors même que le bilan social 2012 montrait déjà la paupérisation des salariés des cat. 5 et 4, mais aussi de certains cadres. Nous demandons à la direction d'abandonner ces mesures, elles sont injustes et contreproductives.

4° Plutôt que de faire porter l'essentiel des efforts sur l'emploi et les salaires, nous pensons que l'association devrait réinterroger avec transparence les stratégies et pratiques financières qui l'ont menée à la situation financière actuelle. Les difficultés financières sont dues en partie il est vrai, à

des baisses de financement mais aussi et surtout à des choix d'orientation des dépenses.
5° Face aux baisses de subventions publiques, l'association ne devrait-elle pas interpeler l'opinion publique et le gouvernement, faire du plaidoyer politique, et mettre l'Etat face à ses responsabilités ?
6° Enfin, nous pensons qu'il est plus que temps que les valeurs et principes communautaires et participatifs qui guident nos actions et fondent l'identité de AIDES soient aussi appliqués dans la manière de conduire la politique salariale.

Rapport Secafi - synthèse rapport analyse annuelle 2012

https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI_synthese.pdf

Rapport Secafi - rapport analyse annuelle 2012

https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/SECAFI_rapport.pdf

Rapport du Comité de la Charte - 2012

https://dl.dropboxusercontent.com/u/9463174/Rapport_Charte.pdf

Rapport Mazars : Demandez à la direction !